

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

- Camping Les Chaussières ** 19, chemin du Bez 26410 Châtillon en Diois

I – Conditions générales de vente

1° Conditions de réservation – emplacements :

Les emplacements sont prévus pour les tentes, caravanes (simple essieu) et camping-car.
Le contrat de réservation est strictement personnel, il ne peut être cédé à une tierce personne.
Les réservations d'emplacement n'ont pas de durée minimale, en basse, moyenne et haute saison.
La réservation est définitive après réception des arrhes (représentant 30 % du montant total estimé du séjour - chèque, virement à l'ordre du Camping Les Chaussières, CB, chèque ANCV envoyés en LRAR).
Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé.
Le solde du séjour devra être réglé au plus tard la veille du départ (déduction faite des arrhes versées).
Les arrivées se font à partir de 14h, les départs jusqu'à 11h30 au plus tard.
En basse saison et moyenne saison, ces horaires peuvent être modifiés après consultation et accord du régisseur, toujours selon les horaires d'ouverture de l'accueil.
En haute saison, aucun changement ne pourra être fait dans les horaires d'arrivée et de départ.

Lors de la réservation, un emplacement est attribué par défaut. Il correspond dans la mesure du possible aux critères demandés par le client selon les disponibilités sur le terrain. Toutefois, le régisseur pourra à tout moment décider de placer le client sur un autre emplacement en prenant le soin de lui fournir une prestation équivalente dans la limite du possible.

Les demandes de réservation pour un emplacement particulier peuvent être accordées selon les disponibilités sur le terrain. Les réservations ne sont en aucun cas reportées sur la saison suivante (sauf résidents) et chaque demande doit être ré-exprimée chaque année.

Les mineurs non accompagnés ne sont pas acceptés sur le terrain. La présence d'un responsable est obligatoire durant tout le séjour.

Les feux ouverts (charbon, bois) sont strictement interdits sur le terrain. Seuls les équipements au gaz ou électriques sont autorisés.

Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse et ne jamais être laissés seuls sur le terrain, même attachés.

Le silence doit être total dans le camping entre 22h30 et 7h.

2° Conditions de réservation – mobil-homes :

Les mobile-homes sont prévus pour 4 à 6 personnes maximum (un lit d'appoint est présent dans le séjour).

Ce contrat est strictement personnel, il ne peut être cédé à une tierce personne.

Les réservations de mobile-homes se font du samedi au samedi en haute saison.

Une location à la nuitée, au week-end ou pour plusieurs jours est possible en basse et moyenne saison.

La réservation est définitive après réception de l'acompte (représentant 30 % du montant total estimé du séjour - chèque, virement à l'ordre du Camping Les Chaussières, CB, chèque ANCV envoyés en LRAR).

Le montant estimé du séjour est calculé en fonction des informations communiquées par le client lors de sa demande de réservation.

La confirmation de réservation devra être présentée le jour de l'arrivée.

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé. Tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

Le solde du séjour devra être réglé au plus tard la veille du départ (déduction faite des arrhes versées).

Les arrivées se font à partir de 16h, les départs jusqu'à 10h au plus tard.

En basse saison et moyenne saison, ces horaires peuvent être modifiés après consultation et accord du régisseur, toujours selon les horaires d'ouverture de l'accueil.

En haute saison, aucun changement ne pourra être fait dans les horaires d'arrivée et de départ.

CONDITIONS de location de MH

1. Les mobil-homes se louent du samedi au samedi en haute saison.
2. La remise des clés se fait entre 16h et 19h. Le départ se fait avant 10h (Basse et moyenne saison, nous consulter).
3. Nos tarifs comprennent l'eau, l'électricité et le gaz.

4. La réservation de la location n'est définitive qu'après le règlement d'un acompte de 30% du montant total estimé du séjour et à réception du présent contrat complété et signé.
5. En aucun cas le nombre de locataires ne peut dépasser la capacité du mobile-home.
6. Le nettoyage de départ est assuré par le locataire.
7. Taxe de séjour : 0.22€ par personne par nuit (+ de 18 ans).
8. Les animaux ne sont pas admis.
9. Tous les mobiles-homes sont non-fumeurs.
10. Les parures de lit et le linge de toilette ne sont pas fournis. Couettes et oreillers sont fournis.
11. Non occupation: en l'absence d'un message écrit précisant l'arrivée différée du locataire, la location devient disponible dès 8h le lendemain de la date prévue d'arrivée mentionnée sur le contrat.

3° Conditions de réservation – Cocosweets :

Les cocosweets sont prévus pour 2 à 4 personnes maximum selon le modèle.

Ce contrat est strictement personnel, il ne peut être cédé à une tierce personne.

Les réservations de cocosweet se font du samedi au samedi en haute saison.

Une location à la nuitée, au week-end ou pour plusieurs jours est possible en basse et moyenne saison.

La réservation est définitive après réception de l'acompte (représentant 30 % du montant total estimé du séjour - chèque, virement à l'ordre du Camping Les Chaussières, CB, chèque ANCV envoyés en LRAR).

Le montant estimé du séjour est calculé en fonction des informations communiquées par le client lors de sa demande de réservation.

La confirmation de réservation devra être présentée le jour de l'arrivée.

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé. Tout séjour commencé est dû dans son intégralité.

Le solde du séjour devra être réglé au plus tard la veille du départ (déduction faite des arrhes versées).

Les arrivées se font à partir de 16h, les départs jusqu'à 10h au plus tard.

En basse saison et moyenne saison, ces horaires peuvent être modifiés après consultation et accord du régisseur, toujours selon les horaires d'ouverture de l'accueil.

En haute saison, aucun changement ne pourra être fait dans les horaires d'arrivée et de départ.

• CONDITIONS de location des cocosweets

1. Les Cocosweets sont loués du samedi au samedi en haute saison (nous consulter).
2. La remise des clés se fait entre 16h et 19h (selon ouverture de l'accueil). Le départ se fait avant 10h.
3. Nos tarifs comprennent l'eau, l'électricité.
4. La réservation est définitive après réception des arrhes (représentant 30 % du montant total estimé du séjour - chèque, virement à l'ordre du Camping Les Chaussières, CB, chèque ANCV envoyés en LRAR).
5. En aucun cas le nombre de locataires ne peut dépasser la capacité du Cocosweet.
6. Le nettoyage de départ est assuré par le locataire. Si la direction le juge nécessaire, un forfait nettoyage sera facturé : 70€ par location.
7. Taxe de séjour : 0.22€ par personne par nuit (+ de 18 ans).
8. Les animaux ne sont pas admis.
9. Tous les cocosweets sont non-fumeurs.
10. Les parures de lit et le linge de toilette ne sont pas fournis. Couettes et oreillers sont fournis.
11. Non occupation: en l'absence d'un message écrit précisant l'arrivée différée du locataire, la location devient disponible dès 8h le lendemain de la date prévue d'arrivée mentionnée sur le contrat.

EQUIPEMENT DU COCOSWEET

ATTENTION, les Cocosweets ne sont pas équipés de sanitaire, ni de cuisine. Four micro-ondes, cafetière et bouilloire sont fournis. Une petite vaisselle est fournie.

INFORMATIONS GENERALES EMPLACEMENTS, LOCATIONS

A votre arrivée, merci de vous présenter à l'accueil avant toute installation.

Un parking est à votre disposition pour stationner votre véhicule pendant votre enregistrement.

Merci de ne pas stationner devant les barrières automatiques lors de votre visite à l'accueil afin de ne pas obstruer le passage.

Un code d'accès voiture ainsi que des bracelets piscine vous seront remis.

En cas d'annulation de votre séjour, les arrhes demandées seront conservées, sauf sur présentation d'un justificatif médical. Dans ce cas, l'intégralité de la somme versée vous sera remboursée.

Les mineurs non accompagnés ne sont pas acceptés sur le terrain. La présence d'un responsable adulte est obligatoire durant tout le séjour.

Les feux ouverts (charbon, bois) sont strictement interdits sur le terrain. Seuls les équipements au gaz ou électriques sont autorisés.

Le silence doit être total dans le camping entre 22h30 et 7h.

4° En cas d'annulation du séjour – emplacements, locations

Une annulation du séjour est possible avec présentation d'un certificat médical. Sans ce document, les arrhes restent acquises au camping.

5° Tarification :

Les tarifs et les dates de saison (basse, moyenne, haute) sont disponibles sur le site internet du camping, rubrique Tarifs.

6° Règles de sécurité

Toute personne devant séjourner au moins une nuit sur le terrain de camping doit, au préalable, présenter ses pièces d'identités et remplir les formalités exigées.

A son arrivée, le campeur devra se référer au plan d'évacuation affiché dans chaque sanitaire afin d'y consulter le plan d'évacuation en cas d'incendie ou d'inondation et d'y repérer les issues de secours.

A son arrivée, le client recevra un livret d'informations utiles pour son séjour, contenant les consignes de sécurité à suivre en cas d'accident; il devra en prendre connaissance avant son séjour. Aucun mineur non accompagné d'un responsable majeur n'est admis à séjourner sur le terrain de camping. Aucune exception ne sera faite.

Les usagers du terrain de camping doivent se soumettre aux contrôles d'identification requis par le personnel habilité sur le terrain, notamment pour la piscine, par le port obligatoire du bracelet d'accès. Le client devra renseigner ses coordonnées complètes et les informations demandées à l'accueil pour l'enregistrement de son séjour.

7° Les animaux

Seuls les chiens et les chats sont autorisés à pénétrer et à résider sur le camping. Ils sont tolérés tenus en laisse, sur présentation de leur carnet de vaccination et des documents officiels obligatoires, tenus à jour.

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont interdits.

Les règles élémentaires d'hygiène et de tranquillité du site doivent être respectées. Des kits d'hygiène canine sont disponibles à l'accueil du camping.

Les animaux ne sont pas autorisés dans les locations.

8° Installation

La tente, la caravane, le camping car et le matériel y afférant doivent être installés à l'emplacement indiqué, conformément aux directives données par le régisseur. Toute installation doit être

préalablement signalée au régisseur, qui est le seul à pouvoir les autoriser.

Seuls les barbecues électriques ou à gaz avec foyer fermé sont autorisés.

9° Installation en garage mort – installation temporaire

Il permet à un campeur de laisser son installation sans occupation sur un emplacement entre un ou plusieurs séjours en présence (avec personnes). Cela peut-être une tente, un camping car ou une caravane.

Un tarif spécial est appliqué pour chaque nuit déclarée en garage mort

10° nuisances sonores

Entre 7h et 23h, la circulation des véhicules est interdite dans le camping, sauf en cas d'extrême urgence. Après 22h30, aucun bruit intempestif ne sera toléré sur le terrain.

II- Conditions particulières

1° Assurance

Le campeur doit être assuré pour sa responsabilité civile et celle de sa famille. Il garde la responsabilité de son installation et de son matériel.

Lors d'un garage mort, le client est responsable de son installation et doit avoir souscrit une assurance adaptée à ce type d'installation.

2° Promotions

Voir grille tarifaire disponible sur le site internet du camping.

La direction.

**exonérations applicables : personnes mineures (- de 18 ans), titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune, personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire, personnes occupant des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le conseil municipal détermine.*